

Coiffure

RNCP12281 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42050
Code(s) ROME	D1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle ; il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des services et de suivi beauté. Il assure également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

Dans ses activités d'accueil et de suivi de la clientèle, il réalise la collecte, la sélection et le traitement des informations ainsi que le suivi de la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle. Il conçoit et met en oeuvre des techniques, produits et services par :

- le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- la conception de coiffure personnalisée,
- la mise en oeuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- la conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.

L'exercice du métier prend en compte la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable. La maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels est également requise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP12281BC01 — UP10 - Création, couleur, coupe, coiffage

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer les produits et les matériels
Planifier les activités
Concevoir une coiffure personnalisée
Mettre en oeuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement
Créer et réaliser des coupes
Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages

RNCP12281BC02 — UP20 - Modification durable de la forme

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en oeuvre des techniques de soins capillaires
Mettre en oeuvre des techniques de modification durable de la forme
Apprécier la mise en oeuvre et le résultat d'une technique

RNCP12281BC03 — UP30A - Option A - coiffure événementielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir et réaliser des coiffures événementielles

RNCP12281BC04 — UP30B - Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des coupes masculines spécifiques
Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial

RNCP12281BC05 — UP41 - Vente-conseil

LISTE DE COMPÉTENCES

Transmettre des informations et rendre compte
Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
Développer la vente des produits et des services
Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
Evaluer la satisfaction de la clientèle

RNCP12281BC06 — UP42 - Management et gestion d'un salon de coiffure

LISTE DE COMPÉTENCES

Collecter, sélectionner et traiter les informations
Animer et encadrer les personnels
Participer à la gestion de l'entreprise
Evaluer le travail du personnel

RNCP12281BC07 — UP51 - Sciences et technologies

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser une situation professionnelle en vue d'y apporter des réponses, en mobilisant les connaissances en sciences, technologie et réglementation

RNCP12281BC08 — UP52 - Arts appliqués à la profession

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser une situation professionnelle en vue d'y apporter des réponses, en mobilisant les connaissances relatives aux problématiques contemporaines de la coiffure, à l'anatomie, à l'esthétique de la coiffure et à l'expression plastique

RNCP12281BC09 — UG60 - Expression et connaissance du monde

LISTE DE COMPÉTENCES

Français et histoire-géographie
Produire et analyser des discours de nature variée
Produire et analyser des supports utilisant des langages différents

Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

RNCP12281BC10 — UF - Epreuve facultative langue vivante

- LISTE DE COMPÉTENCES
- Compétences de niveau B1+ du CECRL
- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère ou régionale
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère ou régionale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...).

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile.

Il peut occuper un poste de chef d'entreprise, directeur technique 'manager', chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Au titre de la loi du 5 juillet 1996 qui modifie la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, il peut exercer le contrôle effectif et permanent de toute entreprise ou établissement de coiffure.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coiffeur, artisan-coiffeur,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 480 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 579
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens

Voies d'accès

- MODALITÉS D'ACCÈS
- Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE
- PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 681 €
Selon la branche	5 347 € – 6 056 €

Prise en charge	Branches concernées
5 681 €	Valeur par défaut · 208 branches
6 056 €	CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 957 €	CPNE-FP de l'Esthétique, CPNEFP de la coiffure et des professions connexes
5 347 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP977

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38231

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12281/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 287
Montant total engagé	1 718 922 €
Coût moyen par dossier	1 336 €
Durée moyenne	203 h
Période	01/2020 – 11/2023
France compétences	82 %
France Travail	9 %
Reste à charge titulaire	5 %
Régions	4 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.